
Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 22 janvier 2020

Le mercredi 22 janvier 2020 à 15h, les membres de l'association Club Loisirs Village d'Or Saint-Raphaël (CLVOSR) se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal (19 présents).

Assemblée générale ordinaire

1, 2 & 3 - Présentation des rapports moral et financier, Quitus aux administrateurs

Le Président donne lecture du rapport moral puis du rapport financier (en annexe). Après débat et réponses apportées aux questions posées.

Le résultat de l'exercice 2019 (316,21€) est affecté en report à nouveau sur l'exercice 2020.

Les rapports sont soumis au vote de l'assemblée.

- Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.
- L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.
- Le Quitus est donné aux administrateurs à l'unanimité des présents et représentés.

4 - Désignation du ou des membres de droit

Jean-Paul CERECIAT est désigné membre de droit représentant le CS à l'unanimité des présents et représentés.

- Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5 - Renouvellement des membres du bureau

Sont élus à l'unanimité des présents et représentés :

Président(e) : Michel JARRIGE

Français, Retraité

1532 avenue de Valescure

83700 Saint-Raphaël

Vice-président(e) : Nicole GILSON

Belge, Retraitée

1532 avenue de Valescure

83700 Saint-Raphaël

Secrétaire : Danielle MORICE

Française, Retraitée

1532 avenue de Valescure

83700 Saint-Raphaël

Trésorier(ère) : Simonne LÉGER

Française, Retraitée

1532 avenue de Valescure

83700 Saint-Raphaël

- Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

6 - Détermination du montant des cotisations

Les montants suivants sont décidés à l'unanimité des présents et représentés :

- Membres résidents dans la copropriété 5 €/an
- Membres résidents hors la copropriété 10 €/an

S'agissant des participations aux diverses activités, les personnes résidentes hors la copropriété acquitteront un surcoût de 3 à 5 € en fonction du type d'activité.

7 - Questions diverses

- a) Horaires d'accès au Club House.

Certains des membres de l'association souhaitent des horaires d'accès un peu plus large, à savoir :

- Jusqu'à 18h, en semaine ;
- De 18h à 19h, le week-end.

Les nouveaux horaires d'accès au Club House seraient donc les suivants :

Du lundi au vendredi, le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 15h à 18h ;

Le samedi et dimanche, de 18h à 19h.

- Ces nouveaux horaires sont adoptés avec 15 voix pour, 4 contre et une abstention.

b) Réunions du Bureau

La Secrétaire fait remarquer que les réunions du Bureau sont très irrégulières, voire inexistantes.

Pour répondre à cette remarque, les réunions du Bureau seront désormais trimestrielles, en mars, juin, septembre et décembre.

- Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30 heures.

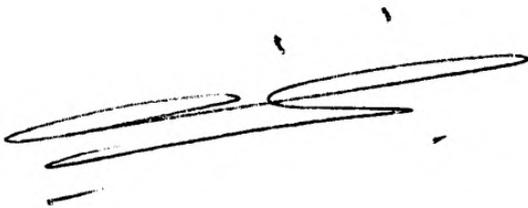
A Saint-Raphaël, le 22 janvier 2020

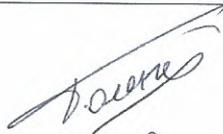
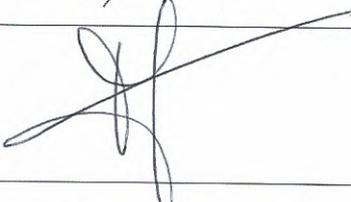
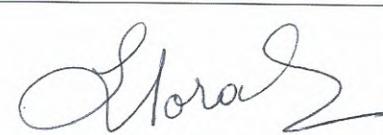
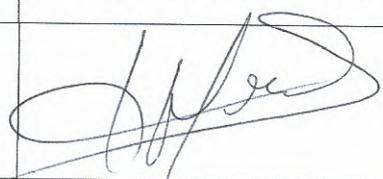
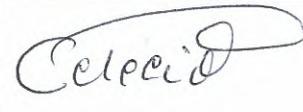
Le président

Michel JARRIGE

La secrétaire

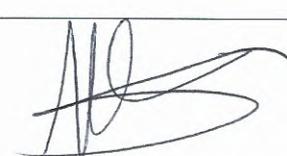
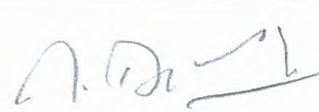
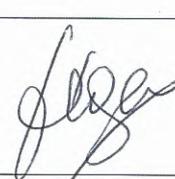
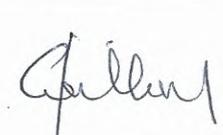
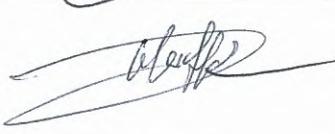
Danièle MORICE



H. JARRIGE		
Mme TOURNIER		
A. SEGUIER		
D. HERVIEU		
C. JARRIGE		
L MORAND		
D HORICE		
BATTAS		
		

Feuille de présence

Assemblée générale du mercredi 22 janvier 2020

Nom	Membre	Mandataire
ROTHENBURGER		
DESCHAMPS		
LEGER S.		
Prunier Desvies		
Caillou Danièle		
Le Four T		
GIROLLET		
Meuffels		

8 Un mandataire ne peut détenir plus d'un mandat.

1/3

